



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

2<sup>e</sup> SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2023



### Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la 2<sup>e</sup> séance extraordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge tenue le 16 février 2023 à 19 h, à la salle Cercle de la Gaieté du centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, situé au 1550, chemin du Rapide, à laquelle sont présents les conseillers suivants : MM. Pierre Alexandre Morin, Gilbert Therrien, Alain Otto, Claude Paradis et Sébastien Bazinet.

Le poste de conseiller du district numéro 1 est vacant.

Formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Denis Lacasse.

La directrice générale, Mme Lucie Bourque, la directrice des finances et directrice générale adjointe, Mme Martine Vézina, et la greffière, Mme Catherine Denis-Sarrazin, sont également présentes.

La directrice loisirs, culture et communications, Mme Marlène Paquin, est aussi présente.

*Cette séance est enregistrée et rendue disponible pour visionnement sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge, et ce, au lendemain de la séance.*

#### 1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 26. Le maire de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, M. Denis Lacasse, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que l'avis de convocation de la séance extraordinaire a été notifié à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

#### 1.2 CONFIRMATION DES PRÉSENCES

Suite à la confirmation, de vive voix, de leurs présences, M. le maire atteste de la présence de chacun des participants.

053/16-02-2023

#### 1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Sébastien Bazinet  
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que préparé par la greffière, à savoir :

##### 1. **OUVERTURE**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Confirmation des présences
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Période de questions du public

##### 2. **URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

- 2.1 Aucun sujet n'est présenté

##### 3. **AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

- 3.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2023-461 modifiant le règlement numéro 2022-452 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2023



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

2<sup>e</sup> SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2023

- 3.2 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2023-462 décrétant des travaux de réfection de l'émissaire pluvial des rues L'Annonciation Nord et du Pont et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts

### 4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

- 4.1 Aucun sujet n'est présenté

### 5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

- 5.1 Abolition du poste cadre de conseillère en relations publiques et développement économique  
5.2 Nomination d'une directrice loisirs, culture et communications  
5.3 Modification du contrat d'emploi de la directrice du Service d'urbanisme et d'environnement  
5.4 Abolition du poste cadre de chef de division – Installations récréatives et vie associative  
5.5 Modification du contrat d'emploi du directeur du Service des travaux publics

### 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.1 Aucun sujet n'est présenté

### 7. TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Aucun sujet n'est présenté

### 8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Aucun sujet n'est présenté

### 9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE

- 9.1 Aucun sujet n'est présenté

### 10. DIVERS

- 10.1 Aucun sujet n'est présenté

### 11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

### 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil, si tous les membres sont présents, tout au long de la séance.

### ADOPTÉE

#### 1.4 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Lacasse, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.

#### 2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 2.1 Aucun sujet n'est présenté.

#### 3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 3.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-461 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-452 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

Le conseiller Sébastien Bazinet donne un avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du Règlement numéro 2023-461 modifiant le règlement



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

2<sup>e</sup> SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2023

numéro 2022-452 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2023.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseiller Sébastien Bazinet dépose au conseil un projet de règlement, lequel sera disponible pour consultation sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge dans les jours qui suivent la présente séance.

**3.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-462 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ÉMISSAIRE PLUVIAL DES RUES L'ANNONCIATION NORD ET DU PONT ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN ASSUMER LES COÛTS**

Le conseiller Pierre Alexandre Morin donne un avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du Règlement numéro 2023-462 décrétant des travaux de réfection de l'émissaire pluvial des rues L'Annonciation Nord et du Pont et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseiller Pierre Alexandre Morin dépose au conseil un projet de règlement, lequel sera disponible pour consultation sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge dans les jours qui suivent la présente séance.

**4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

4.1 Aucun sujet n'est présenté.

**5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

054/16-02-2023

**5.1 ABOLITION DU POSTE CADRE DE CONSEILLÈRE EN RELATIONS PUBLIQUES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Il est proposé par le conseiller Claude Paradis  
Et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'abolition du poste de niveau cadre de conseillère en relations publiques et développement économique, et ce, en date du 6 février 2023 dans le cadre d'une restructuration organisationnelle.

**ADOPTÉE**

055/16-02-2023

**5.2 NOMINATION D'UNE DIRECTRICE LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATIONS**

CONSIDÉRANT la résolution précédente abolissant le poste de conseillère en relations publiques et développement économique;

CONSIDÉRANT que le conseil désire ajouter un volet « communications » au Service des loisirs et de la culture;

Il est proposé par le conseiller Sébastien Bazinet  
Et résolu à l'unanimité :

D'entériner la modification du Service des loisirs et de la culture devenu le Service loisirs, culture et communications.

D'entériner la nomination de Mme Marlène Paquin à titre de directrice loisirs, culture et communications avec tous les pouvoirs et obligations identifiés à la loi pour ce poste, et ce, en date du 6 février 2023.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

2<sup>e</sup> SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2023

D'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, l'addenda au contrat d'emploi de Mme Paquin.

**ADOPTÉE**

056/16-02-2023

**5.3 MODIFICATION DU CONTRAT D'EMPLOI DE LA DIRECTRICE DU SERVICE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 055/16-02-2023, adoptée au cours de la présente séance, abolissant le poste de conseillère en relations publiques et développement économique;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la restructuration organisationnelle, le conseil désire ajouter le volet « développement économique » au Service d'urbanisme et d'environnement;

Il est proposé par le conseiller Pierre Alexandre Morin

**Le conseiller Alain Otto demande le vote :**

MEMBRES	POUR	CONTRE
Denis Lacasse		
Pierre Alexandre Morin	1	
Gilbert Therrien		1
Alain Otto		1
Claude Paradis	1	
Sébastien Bazinet	1	
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

Et résolu à la majorité :

De modifier le Service d'urbanisme et d'environnement afin qu'il devienne le Service urbanisme, environnement et développement économique.

De modifier le contrat d'emploi de Mme Carine Lachapelle afin d'y ajouter les responsabilités reliées au développement économique et confirmer son titre de directrice urbanisme, environnement et développement économique, et ce, en date du 20 février 2023.

D'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, l'addenda au contrat d'emploi de Mme Lachapelle.

**ADOPTÉE**

057/16-02-2023

**5.4 ABOLITION DU POSTE CADRE DE CHEF DE DIVISION – INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES ET VIE ASSOCIATIVE**

Il est proposé par le conseiller Sébastien Bazinet

Et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'abolition du poste de niveau cadre de chef de division – Installations récréatives et vie associative, et ce, en date du 16 février 2023 dans le cadre d'une restructuration organisationnelle.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

058/16-02-2023

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

2<sup>e</sup> SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2023

### 5.5 MODIFICATION DU CONTRAT D'EMPLOI DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT la résolution numéro 354/07-12-2022 accordant l'intérim du poste de chef de division – Installations récréatives et vie associative au directeur du Service des travaux publics en date du 7 novembre 2022;

CONSIDÉRANT la résolution précédente abolissant le poste de chef de division – Installations récréatives et vie associative;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la restructuration administrative, le conseil désire que les responsabilités relatives au poste de chef de division – Installations récréatives et vie associative soient ajoutées à celles du directeur du Service des travaux publics;

Il est proposé par le conseiller Gilbert Therrien  
Et résolu à l'unanimité :

De modifier le contrat d'emploi de M. Michel Robidoux, directeur du Service des travaux publics, afin d'y ajouter les responsabilités reliées au poste de chef de division - Installations récréatives et vie associative, et ce, en date du 16 février 2023.

D'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, l'addenda au contrat d'emploi de M. Robidoux.

### **ADOPTÉE**

#### 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Aucun sujet n'est présenté.

#### 7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Aucun sujet n'est présenté.

#### 8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Aucun sujet n'est présenté.

#### 9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE

9.1. Aucun sujet n'est présenté.

#### 10. DIVERS

10.1 Aucun sujet n'est présenté.

#### 11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Lacasse, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

2<sup>e</sup> SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2023

### 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition du conseiller Sébastien Bazinet, M. Denis Lacasse, maire et président de l'assemblée, déclare la séance levée. Il est 19 h 49.

\_\_\_\_\_  
Denis Lacasse  
Maire

\_\_\_\_\_  
Catherine Denis-Sarrazin  
Greffière

Je, Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

\_\_\_\_\_  
Denis Lacasse, maire